Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE SCRIS COMMUNIQUE - NUMERUS NO 1, FÉVRIER 2000

1999 : l'année des élections et des référendums

L'année civique a été marquée par douze votations, dont deux cantonales, et par les élections fédérales. L'élection au Conseil national ne modifie pas la répartition des sièges entre les blocs : dix à droite et sept à gauche ; toutefois, les libéraux perdent à nouveau un siège, cette fois au profit de l'UDC. Ce dernier parti devient le quatrième du canton avec 10,7% des suffrages. La délégation vaudoise au Conseil des Etats redevient mixte : une radicale et un socialiste.

Les deux seuls objets cantonaux soumis au peuple en 1999 l'ont été suite à l'acceptation, en 1998, du principe du référendum financier obligatoire. Ainsi, la construction d'un centre d'enseignement à Morges, pour 74 millions et celle d'un centre de traitements psychiatriques à Yverdon-les-Bains, pour 22 millions, sont acceptées.

Parmi les dix objets fédéraux de l'année 1999, on compte une seule initiative, trois modifications constitutionnelles et pas moins de six référendums. Il faut remonter à 1992 pour trouver plus de référendums en une seule année (dix sur seize objets).

Au niveau fédéral, la mise à jour de la Constitution est acceptée par quelques Vaudois seulement ; en effet, le taux de participation de 17,5% est le plus bas de ces dix dernières années !

Sur sept autres sujets, l'avis des Vaudois et celui des Confédérés se rejoignent : modification des conditions d'éligibilité au Conseil fédéral, médecine de la transplantation, propriété du logement pour tous, aménagement du territoire, loi sur l'asile et mesures urgentes dans ce domaine. Par contre, les Vaudois refusent la prescription médicale d'héroïne acceptée sur le plan suisse et, surtout, acceptent

massivement (64% de oui) la loi sur l'assurance-maternité que la Suisse va, une fois encore, refuser avec 39% seulement de oui.

Autres sujets dans ce NUMERUS

Un article présente les effets du vieillissement démographique sur l'hospitalisation. Entre 1998 et 2010, la population devrait croître de 3,3% seulement. Toutefois, compte tenu de l'évolution de la structure par âge et toutes choses égales par ailleurs - notamment la durée moyenne de séjour - l'activité potentielle des hôpitaux pourrait augmenter, en 12 ans, de 6,7% en termes de cas et de 8,7% en termes de journées d'hospitalisations. Le flash décrit la participation aux cours de formation proposés aux chômeurs dans le cadre des mesures actives.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 février 2000

SCRIS, Service cantonal de recherche et d'information statistiques, tél. 021/ 316.29.99 - fax 021/ 316.29.50.

NUMERUS 1-00-v4